

Soutien à la parentalité EAD

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement cinquième semestre
- > Méthodes d'enseignement : A distance
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 5P5SSPAD

Présentation

Cet enseignement se propose d'aborder la question du soutien à la parentalité, en tant que dispositif des politiques publiques en France, selon plusieurs angles complémentaires. Une première séance sera dédiée aux définitions et au périmètre de ces dispositifs. Le premier angle, historique, consistera à revenir sur l'histoire de l'École des parents et des éducateurs qui, en opérant un rapprochement entre le secteur médical et éducatif, a œuvré pour une meilleure connaissance du développement de l'enfant. Dans un deuxième temps, il s'agira de découvrir les actions et les acteurs du soutien à la parentalité contemporain, en particulier dans les champs associatif et commercial. Le soutien à la parentalité en ligne et les développements numériques feront l'objet d'une attention particulière ; en ce sens, nous analyserons les composantes des environnements personnels d'apprentissage (EPA) des parents. Une attention particulière sera portée aux dynamiques de construction de ces environnements, à leurs modalités de mobilisation, ainsi qu'aux stratégies d'autorégulation que les parents développent au quotidien dans le cadre de leurs activités parentales. Enfin, on reviendra sur la diversité des perspectives européennes allant du soutien à la parentalité à la formation parentale.

Objectifs

- 1° Connaître l'histoire de l'École des parents et des éducateurs à partir de l'étude de sa revue
- 2° Savoir identifier et distinguer les principaux dispositifs de soutien à la parentalité
- 3° Saisir les effets des développements numériques sur les dispositifs et les acteurs

Évaluation

SESSION 1 :

Contrôle continu

- dossier écrit (50% de la note finale)
- entretien oral (50% de la note finale)

Pour cet EC, l'usage de l'intelligence artificielle (IA) générative pour aider à la réalisation des travaux de contrôle continu soumis à évaluation est autorisé pour les tâches suivantes : correction de l'écriture (orthographe, grammaire, syntaxe); repérage de références utiles, traduction automatique. Les résultats fournis par l'IA doivent constituer un matériau pour votre réflexion, et toujours faire l'objet d'une réappropriation et d'une reprise critique. Tous les usages doivent être documentés dans une section dédiée à la fin de votre travail, à l'exception des usages de recherche web augmentée, de correction orthographique et syntaxique. Cette section doit permettre à votre lecteur d'évaluer la manière dont vous avez travaillé avec l'IA et mobilisé cette ressource au service d'un travail personnel. L'intégration directe de contenus engendrés par l'IA doit être réduite au minimum et faite sous le régime de la citation.

SESSION 2 :

Entretien oral (100% de la note finale).

DEROGATOIRE :

Pas de dérogatoire

Pré-requis nécessaires

- 1° Maîtrise de la langue française (écrit et parlé)
- 2° Maîtrise de l'outil informatique
- 3° Autonomie dans le travail de recherche universitaire

Compétences visées

1. Replacer un fait éducatif dans son contexte socio-historique.
2. Identifier les populations exposées, les facteurs contributifs dans leurs contextes territoriaux et sociaux.
3. Comprendre les politiques publiques et les cadres juridiques régissant l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité
4. Identifier les acteurs
5. Analyser et cartographier l'environnement personnel d'apprentissage de parents, en mettant en évidence les processus de construction et les modalités de mobilisation de cet environnement.
6. Analyser les écosystèmes d'intervention : articulation entre santé, social, éducation, justice.

Bibliographie

- Cosnefroy, L. (2011). L'apprentissage autorégulé : perspectives en formation d'adultes. *Savoirs*, 23(2), 9-50. <https://doi-org.faraway.parisnanterre.fr/10.3917/savo.023.0009>.
- Cristol, D. et Muller, A. (2013). Les apprentissages informels dans la formation pour adultes. *Savoirs*, 32(2), 11-59. <https://doi-org.faraway.parisnanterre.fr/10.3917/savo.032.0011>.
- École des parents et des éducateurs (1955). *Le guide des parents*, Paris, Larousse.
- Isambert A. (dir.) (1960). *L'éducation des parents*, Paris, Puf.
- Martin, C. et al. (2017). *Accompagner les parents dans leur travail éducatif et de soin. : Etat de la question en vue d'identifier le rôle de l'action publique*. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01572229>
- Neyrand, N. (2011). *Soutenir et contrôler les parents. Le dispositif de parentalité*. Toulouse : Érès.
- Pothenot J. (2024). *Parentalités incertaines. Ethnographie et sociologie des dispositifs de soutien aux parents*. Presses universitaires de Rennes.
- Roussel, J.-F., Roch, J. et Jeunesse, C. (2022). Les environnements personnels d'apprentissage en milieu organisationnel : un dispositif qui facilite le développement de l'autorégulation. *Savoirs*, 58(1), 47-63. <https://doi-org.faraway.parisnanterre.fr/10.3917/savo.058.0047>.
- Sellenet, C. (2023). *Parentalités, normes et injonctions*. L'Harmattan

Ressources pédagogiques

Revue de L'école des parents ; Cours en ligne

Contact(s)

> **Helene Join-lambert**

Responsable pédagogique
hmilova@parisnanterre.fr

> **Valerie Perennes**

Contact administratif
vperennes@parisnanterre.fr